



Foire aux questions COVID-19 - Initiative de prêts pour fonds de roulement de la SID

1. Y a-t-il un montant maximum que les entreprises peuvent demander au titre de l'initiative de prêts pour fonds de roulement?

Jusqu'ici, nous avons tenté de limiter les prêts à 25 000 \$; cependant, nous faisons preuve de souplesse dans nos évaluations, et les entreprises peuvent recevoir davantage si elles démontrent clairement leurs besoins.

Cette initiative a pour objectif de fournir aux entreprises un financement temporaire pour leurs besoins en fonds de roulement, pendant un à deux mois.

De nombreuses petites entreprises auront besoin de beaucoup moins que 25 000 \$, et nous proposons cette initiative avec l'intention d'aider le plus grand nombre possible de petites entreprises qui démontrent des besoins impérieux.

2. Comment le MITI déterminera-t-il la priorité des demandes de prêt pour garantir que le programme d'aide soit équitable?

Notre évaluation sera basée sur les besoins financiers des entreprises touchées par la pandémie de COVID-19. Pour l'instant, nos critères sont très souples, et nous examinerons toutes les demandes et attribuerons les fonds aussi équitablement que possible.

Pour ce qui est des entreprises qui appartiennent à des non-résidents, il leur faudra prouver qu'elles ont réalisé des investissements importants aux TNO et qu'elles ont contribué à l'économie du territoire.

3. Combien de temps une entreprise devra-t-elle attendre pour savoir si sa demande est approuvée?

Les demandeurs doivent s'attendre à recevoir une confirmation de leur demande dans un délai de deux jours ouvrables. Si la demande est approuvée, ils devraient recevoir le prêt dans les deux à trois semaines suivantes.

Programme de report du remboursement des prêts de la SID

4. Pendant combien de temps les entreprises pourront-elles reporter leurs paiements, surtout si la pandémie de COVID-19 se poursuit pendant l'été?

Le report du remboursement de prêts de la SID est approuvé pour une période maximale de trois mois. Les demandes peuvent être présentées à tout moment entre le 1^{er} avril 2020 et le 24 septembre 2020.